



Cabane forestière les Ronds Prérats

Tarif et règlement d'occupation

Cette cabane d'une capacité de 40 places intérieures est destinée à favoriser les moments de détente et de loisirs de chacun, nous vous demandons de la laisser dans l'état tel que vous souhaiteriez la trouver.

Afin de nous aider à préserver ce site, nous vous demandons par avance de respecter les quelques règles suivantes :

- *Vous êtes priés de récupérer les déchets que vous aurez produits ;*
- *Vous êtes priés de procéder au nettoyage des locaux, sanitaires et alentours de la cabane à la fin de leur utilisation. La fourniture du matériel ainsi que du papier WC est de votre responsabilité ;*
- *Il est interdit de déplacer les tables intérieures et extérieures ;*
- *Les voitures seront impérativement stationnées dans les endroits prévus à cet effet ; le chemin d'accès ne sera utilisé que pour le chargement ou le déchargement de matériel ;*
- *Veillez annoncer tout dégât (involontaire ou non) ou problème au responsable de la cabane ;*
- *La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ;*
- *Toute construction, telle que cantine, est interdite dans le périmètre de la cabane ;*
- *Il est strictement interdit de faire du feu ailleurs qu'aux endroits prévus à cet effet ;*
- *Il est strictement interdit de planter des clous ou agrafes dans le bois de la cabane, voire même d'y faire des trous, pour quelque usage que ce soit ;*
- *Veillez protéger les tables lorsque les circonstances l'exigent (bougies, etc.).*

Réserveation

Secrétariat communal de Bonfol

Tél. 032 474 44 47

Fax 032 474 44 15

E-mail commune.bonfol@bluewin.ch

Heures d'ouvertures :

du lundi au vendredi, le matin (sauf le mercredi) :

10h00 à 12h00

du lundi au vendredi, l'après-midi (sauf le mercredi) :

16h00 à 17h30

Tarifs

Habitants de Bonfol :

Fr. 50.00

pour une location en journée
jusqu'à 17.00 heures.

Fr. 50.00

pour une location en soirée
(dès 18.00 heures).

Fr. 70.00

par jour.

Personnes de l'extérieur :

Fr. 70.00

pour une location en journée
jusqu'à 17.00 heures.

Fr. 70.00

pour une soirée (dès 18.00 h.)

Fr. 90.00

par jour

Le paiement est à effectuer lors du retrait des clés, la semaine précédant la date de réservation jusqu'au vendredi midi dernier délai.

Caution

Fr. 50.00

payable lors du retrait des clés
et remboursable après reddition
des clés et locaux

Location de génératrice

L'emploi d'une génératrice privée est autorisé mais l'Autorité communale décline toute responsabilité en cas d'accident et tout dommage aux installations dû à l'emploi d'une génératrice privée sera facturé au locataire.

Génératrice communale :

Fr. 40.00

(avec mise à disposition de l'essence)

pour une location en journée
ou en soirée.

Fr. 60.00

par jour.

Responsables

Pour le retrait des clés, veuillez contacter le secrétariat communal Tél. 032 474 44 47

Le Conseil communal

Tarifs valables dès le 1^{er} octobre 2005